



BULLETIN DE PARTICIPATION

(Document n°1)

« LES MISS RAQUETTES » 2019

Épreuve féminine réservée aux filles 11/12ans



A RETOURNER AVANT LE 15 Février 2019
Accompagné d'un chèque de 10€ par club
Libellé à l'ordre du comité Départemental Rhône Métropole de Lyon.

CLUB:

N° FFT du club : 50

RESPONSABLE DE LA COMPETITION :

TELEPHONE PORTABLE: | | | | |

E.MAIL : _____@_____

Merci d'écrire lisiblement, les convocations se feront par mail

👉 1 équipe :

	NOM	PRENOM	Clas.	N° Licence	Age	Téléphone	Mails
n°1							
n°2							
n°3							
n°4							

👉 2^{ème} équipe :

	NOM	PRENOM	Clas.	N° Licence	Age	Téléphone	Mails
n°1							
n°2							
n°3							
n°4							